

Le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de New Richmond tenue le 7^e jour d'avril 2014, à compter de 20 h, dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de New Richmond

Sont présents les conseillers : Madame Geneviève Braconnier, Messieurs François Bujold, Jean Cormier, René Leblanc, et Jacques Rivière, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Éric Dubé.

Est absent : M. Jean-Pierre Querry, conseiller, ayant justifié son absence.

Assiste également à la réunion Monsieur Stéphane Cyr, directeur général et greffier.

Vérification du quorum

Le quorum étant constaté, les délibérations débutent.

84-04-14 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour qui est unanimement adopté, sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par Mme Geneviève Braconnier.

2. Adoption des procès-verbaux

85-04-14 2.1 Séance ordinaire du 3 mars 2014

Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014 soit accepté tel que présenté.

86-04-14 2.2 Séance extraordinaire du 17 mars 2014

Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu et adopté que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mars 2014 soit accepté tel que présenté.

3. Suivi des affaires du public

Le maire informe l'assistance des démarches effectuées concernant les demandes des contribuables lors de l'assemblée du 3 mars 2014.

4. Correspondance

- De M. Jasmin Savard, directeur général de l'Union des municipalités du Québec, une correspondance nous transmettant un chèque au montant de 932,01 \$, représentant le versement final du remboursement égal des honoraires versés en trop à Groupe financier AGA inc.;
- De M. François Chauvette, président du Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ), une correspondance concernant l'importance de l'office d'habitation au sein de la communauté et de l'opportunité de mettre à contribution cette organisation dans les politiques et projets de développement de la Ville en ce qui concerne le volet habitation;
- De Mme Isabelle Pound, directrice générale de la firme Les Transporteurs en Vrac de Bonaventure inc., une correspondance demandant l'appui de la Ville pour l'adoption d'une clause, à être ajoutée dans les appels d'offres, et ce, afin de favoriser l'utilisation des petits transporteurs de matière en vrac de la municipalité à l'intérieur des contrats municipaux, et ce, conformément à la Loi sur les appels d'offres publics;
- De M. Denis Lebel, ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales, une correspondance nous informant du lancement, d'ici le 31 mars 2014, du Nouveau Plan Chantiers Canada (NPCC) 2014-2015, dont l'objectif est d'aider à financer la construction, la remise en état et l'amélioration des infrastructures dans l'ensemble du Canada;
- De Mme Lysanne St-Onge, agente de migration de Place aux jeunes/Desjardins, une correspondance nous informant que leur organisme souhaite mettre fin au bail de location du 200-D, boulevard Perron Ouest, et ce, en date du 30 juin 2014.

- 87-04-14** **5. Comptes à payer**
M. Jacques Rivière déclare qu'il a un intérêt direct concernant ce point étant donné qu'il siège à titre de bénévole sur le conseil d'administration du Groupe Activa Environnement. Il s'abstiendra donc de se prononcer et se retire des discussions.
- Sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu et adopté que le trésorier soit autorisé à émettre les chèques pertinents au paiement des factures du mois de mars 2014, et ce, au montant de six cent quarante-huit mille quatre-vingt-huit dollars et soixante-treize cents (648 088,73 \$).
- 6. Dépôt de serment d'office – Règlement 939-13 abrogeant le Règlement 906-11 définissant un code d'éthique et de déontologie pour les membres du Conseil**
Le directeur général et greffier dépose les serments d'office concernant le code d'éthique et de déontologie pour les membres du Conseil, et ce, pour Madame Geneviève Braconnier ainsi que Messieurs Éric Dubé, François Bujold, Jean Cormier, René Leblanc et Jacques Rivière.
- 88-04-14** **7. Gestion de personnel – Ville de New Richmond**
7.1 Embauche – Greffier
Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté de procéder à l'embauche de Mme Céline LeBlanc au poste de greffière, et ce, à compter du 8 avril 2014.
- 89-04-14** **7.2 Demande de congé sans solde**
Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser la demande déposée par Mme Céline LeBlanc, pour l'obtention d'un congé sans solde du poste de syndiquée agent de bureau III, pour une période de six (6) mois, et ce, suite à son embauche au poste de greffière.
- 90-04-14** **7.3 Commission d'accès à l'information du Québec – Désignation d'une personne responsable et délégation des responsabilités – Autorisation de signature**
Sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le maire à signer tous les documents pertinents à l'effet de nommer la greffière à titre de responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels pour toute demande concernant la Commission d'accès à l'information du Québec. La greffière est également nommée responsable de la gestion et de l'application du calendrier de conservation.
- 91-04-14** **7.4 Greffier-adjoint et trésorier**
Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté de nommer M. Stéphane Cyr, directeur général, également à titre de greffier-adjoint et trésorier. Par le fait même, l'autoriser à titre de trésorier, à signer pour et au nom de la Ville tous les effets bancaires à la Caisse populaire de New Richmond, et ce, pour le folio numéro 4600. De plus, il est désigné administrateur principal en remplacement de Mme Line Cormier aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et il est investi de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.
- 92-04-14** **7.5 Lettre d'entente régissant la restructuration du poste d'agent de bureau I – Autorisation de signature**
Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le maire et le directeur général et greffier à signer la lettre d'entente concernant la restructuration du poste d'agent de bureau I, et ce, avec le Syndicat des travailleurs municipaux de la Ville.
- 93-04-14** **8. Règlement 944-14 concernant les limites de vitesse sur le Rang 4 Est, situé dans un secteur agroforestier en milieu agricole – Adoption**
Sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu d'adopter le Règlement 944-14 concernant les limites de vitesse sur le Rang 4 Est, situé dans un secteur agroforestier en milieu agricole.

94-04-14 9. Règlement 943-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 de la Ville de New Richmond (Dispositions relatives à l'abattage d'arbres en forêt privée) – Adoption

Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu d'adopter le Règlement 943-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 de la Ville de New Richmond (Dispositions relatives à l'abattage d'arbres en forêt privée).

95-04-14 10. Règlement 945-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but de créer une zone d'exploitation de carrières et sablières à même la zone Ef.12.

10.1 Adoption du second projet

Sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu d'adopter le second projet du Règlement 945-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but de créer une zone d'exploitation de carrières et sablières à même la zone Ef.12.

10.2 Avis de motion

Un avis de motion est donné par le conseiller M. François Bujold à l'effet que le Règlement 945-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but de créer une zone d'exploitation de carrières et sablières à même la zone Ef.12, sera adopté à une séance ultérieure.

96-04-14 11. Règlement 946-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but d'ajouter des usages permis dans la zone Cd.1

11.1 Adoption du second projet

Sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu d'adopter le second projet du Règlement 946-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but d'ajouter des usages permis dans la zone Cd.1.

11.2 Avis de motion

Un avis de motion est donné par le conseiller M. Jacques Rivière à l'effet que le Règlement 946-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but d'ajouter des usages permis dans la zone Cd.1, sera adopté à une séance ultérieure.

97-04-14 12. Règlement 947-14 modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond (Transformation d'immeuble post-industriel en résidentiel)

12.1 Adoption du second projet

Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyé par M. François Bujold, il est unanimement résolu d'adopter le second projet du Règlement 947-14 modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond (Transformation d'immeuble post-industriel en résidentiel).

12.2 Avis de motion

Un avis de motion est donné par le conseiller M. René Leblanc à l'effet que le Règlement 947-14 modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond (Transformation d'immeuble post-industriel en résidentiel), sera adopté à une séance ultérieure.

98-04-14 13. Appel d'offres pour la préparation d'actes notariés – Empiètements de propriété à régulariser

Considérant l'appel d'offres sur invitation effectuée auprès de deux (2) firmes et se terminant le 17 mars 2014 pour la préparation d'actes notariés;

Considérant la réception d'une (1) soumission :

Soumissionnaire	Montant (taxes incluses)
Tremblay & Barriault, notaires	54 822,50 \$

À ces causes, sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté de retourner en appel d'offres, et ce, compte tenu du montant élevé de l'offre qui nous a été déposée.

99-04-14 14. Pavage sur le chemin de Saint-Edgar

14.1 Appel d'offres

Considérant l'appel d'offres sur invitation effectuée auprès de trois (3) entreprises et se terminant le 7 avril 2014 pour le pavage du chemin de Saint-Edgar;

Considérant la réception d'une (1) soumission :

Soumissionnaire	Montant Option 1 (taxes incluses)	Montant Option 2 (taxes incluses)
Pavages Beau Bassin	55 429,45 \$	100 200,71 \$

À ces causes, sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté d'accepter la seule soumission conforme déposée par Pavages Beau Bassin au montant de cent mille deux cent dollars et soixante-et-onze cents (100 200,71 \$), taxes incluses, et ce, pour l'option 2. Le maire et le directeur général et greffier sont autorisés à signer tous les documents pertinents. Le tout est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

100-04-14 14.2 Règlement 949-14 décrétant des travaux de pavage et de corrections de chaussée sur une partie du chemin de Saint-Edgar et une partie du chemin Cyr pour un montant de cinq cent onze mille cent vingt-trois dollars (511 123 \$), et pour ce faire un emprunt équivalent, remboursable en vingt (20) ans - Adoption

Sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu d'adopter le Règlement 949-14 décrétant des travaux de pavage et de corrections de chaussée sur une partie du chemin de Saint-Edgar et une partie du chemin Cyr pour un montant de cinq cent onze mille cent vingt-trois dollars (511 123 \$), et pour ce faire un emprunt équivalent, remboursable en vingt (20) ans.

101-04-14 15. Prolongement de l'avenue des Érables – Autorisation de paiement

Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le paiement de la facture no. 0189855 à la firme Roche ltée – Groupe-Conseil au montant de mille sept cent quarante-trois dollars et deux cents (1 743,02 \$), taxes incluses, et ce, dans le cadre du projet de prolongement de l'avenue des Érables, en ce qui a trait à la conception de plans et devis.

102-04-14 16. Ajout de lampadaires de rue

16.1 281, boulevard Perron Ouest

Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. René Leblanc il est unanimement résolu et adopté de déposer une demande à Hydro Québec afin de procéder à la pose d'un lampadaire de rue, et ce, en face du 281, boulevard Perron Ouest. Le maire et le directeur général et greffier sont autorisés à signer tous les documents pertinents à cette demande.

103-04-14 16.2 396, route 132 Est

Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu et adopté de déposer une demande à Hydro Québec afin de procéder à la pose d'un lampadaire de rue, et ce, en face du 396, route 132 Est. Le maire et le directeur général et greffier sont autorisés à signer tous les documents pertinents à cette demande.

104-04-14 17. Office municipal d'habitation de New Richmond

17.1 Révision budgétaire 2014

Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté d'approuver la demande de révision budgétaire 2014 de l'Office municipal d'habitation de New Richmond avec un nouveau déficit de l'ordre de trente-trois mille cent trente-deux dollars (33 132 \$).

105-04-14 17.2 Nomination de représentant au sein du conseil d'administration

Sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté de nommer monsieur Jean Cormier à titre de représentant au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de New Richmond.

106-04-14

18. Commission de protection du territoire agricole

18.1 Demande d'appui – 9132-1810 Québec inc. (Raymer)

Considérant les avantages pour l'entreprise d'être incluse dans la zone agricole;

Considérant la demande d'inclusion à la zone agricole permanente déposée pour une partie du lot 1060 par l'entreprise 9132-1810 Québec inc. (Raymer);

À cette cause, sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de New Richmond appuie la demande compte tenu que l'usage projeté est conforme à la réglementation en matière de zonage présentement en vigueur.

107-04-14

18.2 Demande d'appui – Fabrique de la paroisse de Saint-Edgar

Considérant la demande d'aliénation et d'utilisation à des fins autres qu'agricole déposée pour les lots 801P et 803P par la fabrique de la paroisse de Saint-Edgar;

À cette cause, sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de New Richmond appuie la demande compte tenu que l'usage projeté est conforme à la réglementation en matière de zonage présentement en vigueur.

108-04-14

18.3 Dépôt de demande – Ville de New Richmond

Considérant la volonté de la Ville de se départir d'une partie de ces lots;

Considérant le fait que la portion affectée à l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire doit demeurer la propriété de la Ville;

À ces causes, sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le greffier à déposer une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole pour l'aliénation d'une partie des lots 696P et 697P, d'une superficie approximative de trente-sept (37) hectares.

109-04-14

19. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2014

Considérant que la Semaine de la santé mentale se déroule du 5 au 11 mai et que le slogan « Prendre une pause, ç'a du bon! » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale et plus précisément sur le territoire ACSM-filiale du Bas-du-Fleuve pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- . **en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils** promotionnels de la campagne;
- . **en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;**
- . en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

À ces causes, sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté de proclamer par la présente la semaine du 5 au 11 mai 2014 « **Semaine de la santé mentale** » dans la Ville de New Richmond et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

110-04-14 20. Triathlon du 6 juillet 2014 – Autorisation

Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le comité organisateur du triathlon de New Richmond à tenir l'événement dimanche, le 6 juillet 2014, et de circuler dans les rues municipales selon le tracé qui sera établi par le Service des loisirs.

21. Dépôt du suivi budgétaire au 31 mars 2014

Le directeur général et greffier dépose le rapport du suivi budgétaire au 31 mars 2014, et ce, conformément à l'article 105.4 de la Loi des cités et villes.

22. Désignation d'une fourrière d'automobiles en vertu du code de la sécurité routière

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

111-04-14 23. Dépense au fonds de roulement – Système d'étayage

Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser une dépense au montant de douze mille six cent cinquante-deux dollars et soixante-et-onze cents (12 652,71 \$) pour l'achat d'un système d'étayage (boîte de tranchée), et ce, pris à même le fonds de roulement.

24. Règlement 952-14 décrétant un emprunt pour l'achat d'un tracteur polyvalent et d'équipements connexes – Avis de motion

Un avis de motion est donné par le conseiller M. Jean Cormier à l'effet que le Règlement 952-14 décrétant un emprunt pour l'achat d'un tracteur polyvalent et d'équipements connexes, sera adopté à une séance ultérieure.

Affaires du public

Un contribuable adresse ses félicitations au maire pour sa nomination à titre de président de la Société de chemin de fer de la Gaspésie.

Un citoyen indique que des véhicules lourds ne respectent pas la période de dégel et circulent tout de même sur les chemins municipaux. Est-ce que la Ville peut intervenir?

Un contribuable signale que le pavage s'endommage sur le boulevard Perron Ouest.

Un citoyen demande si les taxes vont baisser à Saint-Edgar étant donné le fait que la paroisse de Saint-Edgar ne sera plus active.

Un citoyen propose de trouver des noms aux deux (2) ponts de Saint-Edgar.

Des membres du comité de Promotion Développement de Saint-Edgar s'informe s'il y a du développement concernant le dossier du Camp théâtre de l'Anse et si le Conseil municipal peut exercer la clause spéciale du bail emphytéotique du Camp théâtre, et ce, afin de mettre fin au bail.

112-04-14 Levée de la séance

À 20 h 40, sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. Jean Cormier, la séance est levée.

Stéphane Cyr
Directeur général et greffier

Éric Dubé
Maire